



Lettre d'information N° 12 – décembre 2019

Cette lettre informe régulièrement les professeurs des différentes actions éducatives d'envergure nationale.

En y inscrivant leurs élèves, ils peuvent mettre en œuvre des projets artistiques, culturels, mémoriels, citoyens ou autres, en complément de leurs enseignements.

Dans un souci de préservation de l'environnement, cette lettre est conçue pour un usage numérique.

Toutes les informations sont accessibles en cliquant sur les liens en bleu.

L'ensemble de ces lettres et davantage d'informations sont disponibles sur [l'espace Eduscol dédié aux actions éducatives](#).

EDUCATION A L'ART ET A LA CULTURE



La Fête du court métrage, du 25 au 31 mars 2020

La Fête du court métrage est une manifestation nationale dédiée aux courts métrages, organisée chaque année sous l'égide du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Elle permet aux enseignants des écoles, collèges et lycées, d'organiser des projections de toutes formes de films courts (fiction, animation documentaire, film expérimental, etc.) sélectionnés pour leur qualité et leur inventivité. Huit programmes, avec chacun une thématique adaptée à la tranche d'âge à laquelle ils s'adressent, sont proposés par niveau scolaire (maternelle, primaire, collège, lycée).

Date d'inscription : du 3 janvier au 9 février 2020 sur [le site officiel](#) de l'opération

Page dédiée : <https://eduscol.education.fr/cid137616/fete-du-court-metrage.html>

Référent académique : délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Référente nationale : [Ayda HADIZADEH, cheffe du bureau de l'éducation artistique, culturelle et sportive](#)



La Nuit de la lecture, du 16 au 19 janvier 2020

Cette 4^e édition de la Nuit de la lecture, organisée par le ministère de la culture, connaîtra un temps fort, la nuit du samedi 18 janvier ; par ailleurs des événements et manifestations auront lieu du jeudi 16 jusqu'au dimanche 19 janvier. Les écoles et établissements sont invités à participer aux événements programmés par les bibliothèques et les librairies et à organiser avec elles des actions autour du livre et de la lecture réunissant élèves, familles, professionnels (notamment auteurs, illustrateurs, conteurs) ou associations œuvrant pour la promotion de la lecture. Les classes et groupes d'élèves suivant un cursus en théâtre, engagés dans l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de 3^{ème}, participant aux Petits Champions de la lecture ou au concours « Si on lisait...à voix haute ! » ainsi que les classes de lycée ayant participé à l'édition 2019 du Goncourt des lycéens pourront être particulièrement mobilisés. Les écoles et établissements organisant un événement pour la Nuit de la lecture sont invités à l'inscrire à l'agenda officiel, sur le site de l'événement : <https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/>

Date d'inscription : inscription à l'agenda officiel de préférence avant le 10 décembre, mais possible jusqu'au 18 janvier

Page dédiée : <https://eduscol.education.fr/cid137861/nuit-de-la-lecture.html>

Référent académique : délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Référent national : [Pierre LAPORTE, adjoint au sous-directeur des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires](#)



Prix de l'Audace artistique et culturelle : lancement de la 8^{ème} édition

Le Prix de l'Audace artistique et culturelle est organisé conjointement par les ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, de la culture et de l'agriculture. Il s'adresse à tous les élèves de l'école maternelle jusqu'au lycée et permet de distinguer un trinôme "partenaire culturel-école/établissement scolaire-collectivité territoriale" portant un projet d'éducation artistique et culturelle exemplaire en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Trois prix sont décernés chaque année : un par niveau, école, collège et lycée. Les professeurs volontaires complètent le dossier de candidature et le soumettent au délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) de l'académie dont ils relèvent.

Date limite d'inscription : avant le 31 janvier 2020

Page dédiée : <https://eduscol.education.fr/cid72063/prix-de-l-audace-artistique-et-culturelle.html>

Référent académique : délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Référente nationale : [Delphine LAROCHE, chargée d'études « éducation artistique et culturelle »](#)



Festival Ecole en chœur

Pour sa 3^e édition, ce festival national valorise les projets chorals réalisés par les professeurs avec leurs élèves dans les écoles, les collèges et les lycées et à encourager la création de chorales scolaires. Il s'agit d'organiser des événements musicaux au plan local et d'effectuer des enregistrements vidéo à partir des répétitions et/ou des concerts

réalisés, puis de les mettre en ligne sur l'espace numérique national dédié à l'opération ([Tumblr](#)). Ces valorisations ont lieu du mois d'avril au mois de juin 2020. Les professeurs volontaires soumettent leur vidéo ainsi qu'une courte fiche de présentation de leur projet, au DAAC de l'académie dont ils relèvent et au corps d'inspection concerné (IEN ou IA-IPR), avant mise en ligne sur la plateforme numérique par les services du ministère.

Page dédiée : <https://eduscol.education.fr/cid86055/festival-ecole-en-choeur.html>

Référent académique : délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Référent national : [Delphine LAROCHE, chargée d'études « éducation artistique et culturelle »](#)

EDUCATION A LA CULTURE SCIENTIFIQUE



Concours Alkindi 2020

Le concours Alkindi, soutenu par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et la direction générale de la sécurité extérieure, vise à sensibiliser les jeunes à la programmation, aux questions de cybersécurité et de chiffrement. Il s'adresse aux élèves scolarisés en 4ème, 3ème ou 2nde dans un établissement français.

Date limite d'inscription : jusqu'au premier tour qui se déroulera du 9 au 21 décembre 2019

Page dédiée : <http://eduscol.education.fr/cid110127/concours-alkindi.html>

Pour plus d'information : <http://concours-alkindi.fr/#/pageManual>

Référente nationale : [Karine HUSSENOT, chargée d'études « éducation scientifique »](#)



Concours Les génies de la construction 2020

Ce concours apporte une contribution à l'éducation, à l'orientation, à la citoyenneté, pour accroître la culture générale des élèves et des étudiants, les sensibiliser aux « territoires intelligents » ancrés dans le secteur de la construction de bâtiments et d'infrastructures et au concept plus général de « développement durable ». Il s'adresse aux élèves de collèges, lycées généraux ou techniques et lycées professionnels.

Date limite de participation : avant le 30 janvier 2020

Pour toute information complémentaire : <https://geniesconstruction.information-education.org/2020/index.php>

Référente nationale : [Karine HUSSENOT, chargée d'études « éducation scientifique »](#)



La Semaine mathématiques & numérique, du 27 au 31 janvier 2020

Dans le cadre de l'Année des mathématiques, une Semaine mathématiques & numérique se déroulera du 27 au 31 janvier. La Direction du numérique éducatif (DNE) et les délégués académiques au numérique (DAN) se mobiliseront au niveau national et académique avec l'ensemble des partenaires et mettront en valeur des dispositifs numériques pour transformer la manière d'enseigner et d'apprendre avec les solutions numériques ; partager des usages pédagogiques et didactiques autour de modalités innovantes, aider les élèves en situation de handicap dans leur apprentissage des mathématiques.

Page dédiée : <https://eduscol.education.fr/cid147150/semaine-maths-numerique.html>

Référente nationale : [Karine HUSSENOT, chargée d'études « éducation scientifique »](#)

EDUCATION A LA CITOYENNETE



Campagne de solidarité et de citoyenneté de la Jeunesse au Plein Air, du 6 janvier au 16 février 2020

La Jeunesse au Plein Air (JPA) organise chaque année, depuis 1947, sous l'autorité du ministère chargé de l'éducation nationale, une campagne de solidarité et de citoyenneté pour sensibiliser au fait que 3 millions d'enfants ne peuvent partir en vacances. Les enseignants sont invités à organiser des séances de travail ou des projets collectifs, afin de sensibiliser les élèves au droit aux vacances, aux inégalités sociales et aux valeurs de solidarité, notamment dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Cette campagne se conclut par une journée d'appel à la générosité sur la voie publique, samedi 15 février 2020, pour permettre le départ d'enfants et de jeunes en séjours collectifs.

Date de la campagne : du 6 janvier au 16 février 2020

Page dédiée : <https://eduscol.education.fr/cid65961/campagne-de-solidarite-et-de-citoyennete-de-la-jeunesse-au-plein-air.html>

Référente nationale : [Emmanuelle DURAND, chargée d'études « citoyenneté »](#)

[Pour s'abonner au bulletin des actions éducatives nationales, cliquez ici.](#)

[Pour se désabonner, cliquez ici](#)